

## CONCILIER LES TEMPS DE L'ÉCOLE, DES ÉLÈVES ET DE LA FAMILLE, DES QUESTIONS SCIENTIFIQUES POUR DES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ?

*Auteurs : Nadine Le Floch et René Clarisse Maîtres de Conférences, Université de Tours (France) EA 2114 «Psychologie des âges de la vie»*

*Correspondance : nadine.lefloch@univ-tours.fr*

**D**ire que l'enfant est un être global, qu'il se développe dans tous ses moments et dans ses lieux de vie est presque devenu une banalité en matière éducative. Pourtant, il n'est pas sûr que tout ait encore été dit et surtout que tout était fait en particulier concernant les aménagements des temps de vie de l'enfant.

Ce préalable de la complémentarité éducative a évidemment des conséquences importantes en matière éducative mais il en a aussi dans l'étude des rythmes psychologiques de l'enfant. Ainsi, des travaux antérieurs ont déjà montré que l'efficacité des aménagements des temps scolaires pouvaient être sérieusement optimisée ou fragilisée selon la qualité des aménagements du temps péri et extra scolaire. Le temps de l'enfant est un temps global qui est fait d'un bon équilibre entre les différents facteurs agissants. Ces constats ne pouvaient qu'inciter à poursuivre les travaux sur les rythmes de l'enfant en s'intéressant d'un peu plus près à la manière dont s'harmonisent les temps de l'enfant, ceux de la famille et ceux du travail parental. C'est le questionnement auquel nous nous sommes livrés en sollicitant la contribution des parents et des enfants.

### ■ LA COMPLÉMENTARITÉ ÉDUCATIVE : UN VÉCU POUR L'ENFANT

Selon des travaux de Feunteun (2000), nous savions déjà que l'amplitude de la journée consacrée à l'école intégrant temps de transport, temps de restauration, accueil, étude ou travail du soir présentait une durée critique autour de la valeur de 10 heures par jour pour des enfants de 6 à 11 ans. Ainsi, les élèves qui ont

les journées les plus longues présentent en situation scolaire, une chute importante des performances sur une grande partie de l'après-midi contrairement à leurs camarades qui eux, sont disponibles pour une reprise des apprentissages après 15H. La disponibilité aux apprentissages devrait donc compter avec la durée des journées. Prolongeant les travaux de Feunteun, nous avons investi les questions suivantes: Comment s'établissent les liens entre le temps de l'enfant et le temps de travail parental? L'amplitude de la journée de travail parental, le temps familial journalier dont dispose l'enfant aurait-il des effets sur sa disponibilité aux apprentissages pendant sa journée de classe?

### ■ JOURNÉE DE L'ENFANT ET JOURNÉE DE TRAVAIL PARENTAL, DES LIENS FORTS ET DES SEUILS CRITIQUES

Des premiers résultats recueillis auprès de 305 familles ayant des enfants âgés de 4 à 10 ans scolarisés vont nous permettre de répondre à la première question. Ils montrent :

↳ Une influence forte de la journée de travail parental

Pour tous les enfants, la longueur de la journée en dehors de la maison est fortement en lien avec l'amplitude de la journée de travail parental en dehors de la maison.

↳ Un lien plus fort pour le jeune enfant

Les enfants les plus jeunes sont le plus exposés quelle que soit la Catégorie Socio Professionnelle (CSP) parentale. L'amplitude de leur journée est principalement en lien avec celle de leur mère.

↳ Un lien plus fort pour la CSP parentale « employés ou ouvriers ».

A partir de l'école élémentaire, l'amplitude de la journée des enfants de CSP cadres et professions intermédiaires s'affranchit de la journée de travail parental suggérant des réseaux de soutien éducatif en relais.

↳ Une organisation parentale à deux à partir du Cours Préparatoire (6 ans)

Si le temps de l'enfant de maternelle est en lien fort et quasi exclusif avec le temps de travail de la mère, à partir du début de primaire, une organisation se met en place entre le père et la mère pour la prise en charge des enfants avant et après la classe.

→ Un lien plus fort pour les structures monoparentales

Quel que soit l'âge des enfants et quelle que soit la CSP occupée par le parent qui a la garde de l'enfant, l'amplitude de la journée de travail parental expose très fortement l'enfant à de longues journées.

■ AMPLITUDE DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL PARENTAL, QUELS EFFETS POUR L'ENFANT ?

Une deuxième étude va nous permettre d'évaluer l'incidence du temps de parental journalier dont l'enfant dispose sur son attention en classe.

**Participants :**

299 élèves scolarisés en début de primaire (6-7 ans) et en fin d'école élémentaire (9-10 ans) et leurs deux parents

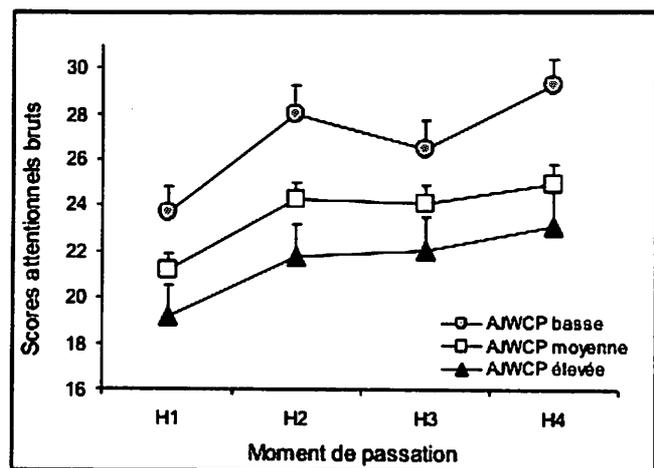
**Mesures:**

- Epreuves de barrage, passées quatre fois par jour (début et fin de matinée, début et fin d'après-midi) et quatre fois dans la semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

- L'amplitude de la journée de travail du couple parental (AJWCP) a été recueillie par questionnaires et permet de constituer trois groupes contrastés à partir des valeurs des quartiles (amplitude basse, moyenne, élevée). Elle fournit en mesure inverse le temps parental journalier dont l'enfant dispose chaque jour auprès de son père et/ou de sa mère sous l'effet de l'organisation du travail de ses deux parents et des conciliations mises en place au sein de la famille.

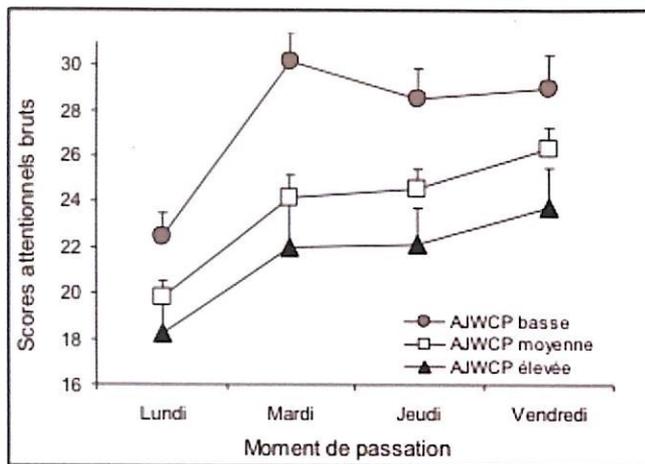
**Résultats :** Pour les enfants les plus jeunes, le niveau moyen des performances est significativement moins bon lorsque la durée de travail parental est la plus

élevée. Cet effet est vérifié pour chaque moment de la journée analysé séparément (figure 1). De même, plus la journée de travail parental s'allonge moins les rythmicités journalières sont présentes. Pour les enfants scolarisés en fin d'école élémentaire, contrairement aux plus jeunes, si les mêmes tendances apparaissent, les différences ne sont pas significatives. On retient donc l'existence d'un seuil critique à respecter mais aussi d'une maturation de l'enfant qui le rend plus adapté à des journées plus longues en dehors de la famille



**Figure 1.** Niveaux et variations journalières de l'attention d'enfants de début d'élémentaire selon l'amplitude de la journée de travail du couple parental (AJWCP)

La même analyse effectuée tout au long de la semaine indique à nouveau des effets différenciés selon l'âge des enfants. Chez les plus jeunes, les deux groupes extrêmes (durée de travail parental journalier élevé versus court) se distinguent significativement au bénéfice des enfants dont les parents parviennent à préserver le plus de temps avec leurs enfants. Les performances sont meilleures et l'effet se vérifie pour chaque jour de la semaine (figure 2). Pour les enfants scolarisés en fin d'élémentaire, les performances des enfants progressent régulièrement pour tous les enfants du lundi au vendredi.

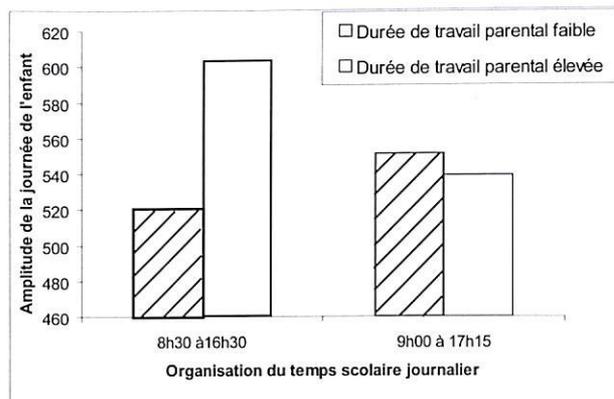


**Figure 2.** Niveaux et variations hebdomadaires de l'attention d'enfants de début d'élémentaire selon l'amplitude de la journée de travail du couple parental (AJWCP)

**En résumé :** L'amplitude de la journée de travail parental a un effet sur les performances attentionnelles des enfants les plus jeunes. Les résultats suggèrent un temps de présence parental journalier nécessaire et des seuils critiques à préserver à tous les âges. La synchronisation des rythmes de l'enfant serait sous la dépendance de l'existence d'un temps familial journalier d'autant plus nécessaire qu'il est jeune.

■ TEMPS SCOLAIRE ET ORGANISATION DU TRAVAIL PARENTAL, LE BON AJUSTEMENT ?

Nous avons souhaité comparé deux aménagements du temps scolaire : l'un mettait en place un horaire journalier débutant à 8h30 et finissant à 16h30 et l'autre commençait à 9h00 et s'achevait à 17h15. Ces derniers horaires, plus inhabituels dans le système scolaire français, mettent en application une préconisation régulière des chronopsychologues (Chalamel et al., 2001), en particulier, commencer la classe et les apprentissages plus tard dans la matinée (surtout pour les petits) et décaler les horaires du soir afin de profiter chez les plus grands de la reprise d'activité de fin d'après-midi. Selon ces résultats, l'aménagement journalier de 8h30 à 16h30 va amplifier significativement la journée des enfants et tout particulièrement ceux dont les parents ont de longues journées de travail (figure 3).



**Figure 3.** Amplitude moyenne de la journée de l'enfant selon l'organisation du temps scolaire journalier et l'amplitude de la journée de travail parental.

Cet effet est présent pour tous les enfants. L'analyse plus précise montre que si, dans leur majorité, les parents arrivent à concilier un début de classe à 9h, par contre ce n'est pas le cas des horaires de fin de classe à 16h30. Si l'on souhaite préserver des journées plus courtes aux enfants, un aménagement du temps scolaire journalier de 9h00 à 17h15 produit ainsi un meilleur ajustement avec l'organisation du travail parental. L'harmonisation des rythmes de vie sociaux concorderait ici avec les préconisations des experts.

■ CONCILIATION RÔLE PARENTAL ET RÔLE PROFESSIONNEL :

Parmi 305 familles interrogées, 45% de familles de Catégorie Socio Professionnelle employés/ouvriers (CSP) déclarent rencontrer assez fréquemment à fréquemment des difficultés pour concilier l'accueil des enfants et leur organisation de travail. Ce nombre est encore de 28% pour les familles de CSP cadres et professions intermédiaires. L'expression de ces difficultés est similaire pour les CSP quand les enfants sont jeunes, puis quand l'enfant grandit elles sont plus souvent décrites chez les ouvriers et employés que chez les cadres et professions intermédiaires. Les familles qui déclarent avoir le plus fréquemment de difficultés pour l'accueil des enfants sont aussi celles qui utilisent le plus souvent les accueils collectifs (en

journée, le mercredi, pendant les petites et les grandes vacances). Selon nos précédents résultats (Le Flo'h, Clarisse, Testu & Kindelberger, 2005), la difficulté à concilier rôle parental et rôle professionnel est un facteur de stress largement présent en milieu professionnel. Il est également partagé par le père et par la mère, mais significativement plus présent chez les employés et ouvriers que chez les cadres et les professions intermédiaires et pose clairement la question des soutiens éducatifs dont on dispose. Le stress professionnel parental est lui-même un facteur incident sur l'attention des enfants en classe (Le Flo'h, Clarisse, & Testu, 2009).

***Il faudra donc conclure de ces différents éléments que :***

- ▮ Les journées trop longues pénalisent les enfants dans leurs apprentissages
- ▮ Plus l'enfant est jeune, plus ces effets sont vérifiés
- ▮ Le choix de l'aménagement du temps scolaire journalier interagit avec le temps de travail parental et les mauvais choix rallongent les journées des enfants les plus exposés aux longues journées
- ▮ L'accessibilité et la qualité des accueils éducatifs en dehors du temps scolaire sont des impératifs pour l'enfant mais aussi pour les parents.
- ▮ Les rythmes psychologiques des enfants pendant leur journée de classe et pendant la semaine sont sous l'effet de l'amplitude de la journée de travail parental et de l'organisation du travail parental.

La mise en garde faite en 1996 par Testu (1996) quant à l'usage ordinaire du concept de rythmes scolaires reste toujours d'actualité. Deux définitions sont toujours à distinguer :

La première concerne la définition des rythmes propres de l'enfant, ces rythmicités sont biologiques, physiques et psychologiques.

La seconde, est une rythmicité environnementale, induite par l'environnement.

Les rythmes de l'enfant ne s'aménagent pas, ils disent les nécessités mais il est possible d'aménager les rythmicités environnementales.

**Références**

- Challamel MJ, Clarisse R, Levi F, Laumon B, Testu F & Touitou Y.(2001). *Rythmes de l'enfant. De l'horloge biologique aux rythmes scolaires.* Paris : Inserm.

- Feunteun, P. (2000). *Fluctuations journalières de la vigilance en milieu scolaire chez des élèves de 6 à 11 ans. Effets de l'âge et du niveau scolaire; effets de synchroniseurs sociaux,* *Revue de Psychologie de l'Education, 1, 75-91.*

- Le Flo'h, N., Clarisse, R., Testu, F. et Kindelberger, C. (2005). *La conciliation des rôles professionnels et parentaux, un facteur de stress professionnel : construction et première validation d'une échelle de mesure,* *Revue Européenne de Psychologie Appliquée. 55. 9-20.*

- Le Flo'h, N., Clarisse, R., et Testu, F. (2009). *Ajustement rôle parental et rôle professionnel, un synchroniseur externe des rythmes attentionnels de l'enfant,* *Pratiques psychologiques, 15, 173-189.*

- Testu, F. (1996). *Les rythmes scolaires, la nécessité d'une clarification psychologique,* *L'année de la recherche en sciences de l'éducation, 96, 155-168.*